

Questions orales

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai dit que le chef du Nouveau parti démocratique se mêlait fréquemment d'élections provinciales. Moi pas, et je n'ai pas l'intention de le faire maintenant.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON EXCELLENCE M. ABDELAZIZ KHELLEF, MINISTRE DU COMMERCE D'ALGÉRIE

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler la présence dans nos tribunes de Son Excellence M. Abdelaziz Khellef, ministre du Commerce d'Algérie.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'INCIDENCE DE LA TAXE SUR LA PRODUCTION D'HUILE LOURDE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre et ministre des Finances. Elle vient se greffer aux questions du très honorable chef de l'opposition. J'essaie de comprendre pourquoi M. Lalonde a prélevé cette taxe. Il serait peut-être plus réglementaire de parler de la plaie d'Outremont.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Les sociétés Husky Oil et Petro-Canada ont dénoncé devant l'Office national de l'énergie l'incidence extrêmement néfaste que la taxe à la production aura sur la production de pétrole lourd au Canada, car cette taxe fera probablement augmenter les importations quotidiennes d'environ 50,000 barils, tout cela à cause du programme énergétique national. Le ministre propose-t-il de relever cette taxe pour compenser les sommes qu'il manquera au Trésor pour payer le pétrole qu'il faudra importer pour remplacer celui de la Saskatchewan?

● (1430)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne me suis pas penché sur cet aspect particulier du programme, mais nous avons l'intention de lever par cette taxe les fonds qui, autrement, devraient être pris à même le Trésor public. Le député sait fort bien que nous demandons en fait aux consommateurs de payer les sommes additionnelles qu'il faudrait autrement puiser à même le trésor.

M. Wilson: Madame le Président, le ministre tente de faire croire qu'il y a là deux choses distinctes: une baisse de la production résultant de la mesure prise par le gouvernement de l'Alberta, et une autre baisse de production consécutive aux mesures prises par le gouvernement fédéral. Pourquoi ces deux poids, deux mesures? Le ministre propose-t-il de modifier la taxe à la production qui fait baisser la production de pétrole

lourd en Saskatchewan? Ou envisage-t-il d'autres changements au programme énergétique national? Comment justifie-t-il la hausse de cette taxe dans un cas et pas dans l'autre, alors que ces baisses résultent toutes deux du programme énergétique national?

M. MacEachen: Madame le Président, le gouvernement du Canada n'est pas d'avis que le Programme énergétique national va faire baisser la production au Canada. Au contraire, nous croyons que la production canadienne va augmenter, à cause de la hausse constante du prix du pétrole d'origine traditionnelle, du stimulant très fort que constituent ces prix élevés, et des subventions très généreuses que nous offrons à l'industrie. S'il y a actuellement baisse de la production, la faute n'en incombe pas au gouvernement fédéral.

* * *

L'ÉNERGIE

LES MESURES DU GOUVERNEMENT POUR AIDER LES DÉFAVORISÉS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser au ministre des Finances une question supplémentaire à celle du député de Saint-Jean-Ouest. Le ministre des Finances en particulier et le parti qu'il représente avaient promis lors de la dernière campagne électorale que les hausses de prix n'excéderaient pas \$4 en 1980. En fait, nous avons connu le 1^{er} avril 1980 une hausse de 15c. pour contribuer au développement de Syncrude, une autre hausse de 75c. le 1^{er} juillet encore une fois pour contribuer au développement de Syncrude, un prélèvement d'indemnisation pétrolière de 80c. en novembre, et des hausses de prix à la tête de puits de \$3, ce qui fait un total de \$4.70. Pour respecter les usages parlementaires, madame le Président, je dirais, en empruntant cette expression au langage du golf, qu'il s'agit là d'une mauvaise position (bad lie) de la part du ministre et du parti libéral.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Le ministre a refusé de considérer le fait que notre politique prévoyait pour 1980 un crédit d'impôt à l'énergie de quelque 500 millions de dollars au profit des Canadiens du troisième âge ou aux économiquement faibles, et d'un milliard pour 1981. Le ministre s'engagera-t-il maintenant à venir en aide à ces catégories de personnes défavorisées dans notre société?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les députés d'en face devront finir par prendre position. Ils ne peuvent au cours d'une même période des questions se plaindre de tout et se lamenter sur le fardeau que font peser sur les consommateurs les hausses de prix, même si ces hausses sont inférieures à celles qu'ils proposaient eux-mêmes.

Des voix: Oh!